



CONCOURS D'ENTRÉE DNSPM JAZZ/MAA 2022-23

Le Pôle Supérieur d'enseignement artistique Paris Boulogne-Billancourt et le Centre des Musiques Didier Lockwood organisent les épreuves théoriques en distanciel sur une plateforme dédiée et les épreuves pratiques en présentiel. Ce présent document vous explique la procédure mise en place pour que chaque candidat puisse concourir dans les meilleures conditions.

Dates du concours : 22, 24, 25 et 26 Mars 2022

1. Épreuves écrites en distanciel le mardi 22 mars 2022 10h00 à 16h00 / plateforme zoom

5 épreuves : oreille, harmonie, culture musicale, écriture/arrangement et MAO/techniques du son
Les fichiers de chacune des épreuves vous seront envoyés directement via la plateforme

10h00 – 11h00 : Culture – Mao

<https://us06web.zoom.us/j/85816142066?pwd=bjNOWGdkZ1JsTWNoTVh4S1JOSWFxQT09>

ID de réunion : 858 1614 2066

Code secret : qzBr2Z

scan à envoyer à l'adresse pspbconcoursjazzmaa22@gmail.com avant 11h15

11h30 – 12h00 : Oreille

scan à envoyer à l'adresse mail ci-dessus avant 12h15

14h00 – 16h00 : Ecriture-arrangement – harmonie

<https://us06web.zoom.us/j/81425880077?pwd=VTZna0U0L01vaVh1czloTWWhRWWF1UT09>

ID de réunion : 814 2588 0077

Code secret : nnmv0e

scan à envoyer à l'adresse mail ci-dessus avant 16h15

2. Épreuves pratiques en présentiel à la Cité Internationale Universitaire de Paris - 27 M Boulevard Jourdan Paris 75014 / ligne B du RER / station Cité Universitaire (accès au studio en sous-sol) :

MAA : le jeudi 24 mars 9h- 16h

JAZZ : les vendredi 25 mars 9h-16h20 et samedi 26 mars 9h-17h

La prestation musicale (10 minutes maximum) sera suivie d'un entretien avec le jury.

Répertoire libre : votre interprétation d'un morceau choisi par le jury parmi les 2 morceaux proposés.

Répertoire imposé : votre interprétation d'un morceau tiré au sort par le jury parmi la liste du répertoire imposé.

➔ L'entretien avec le jury sera de 10 minutes et portera sur :

- Votre parcours antérieur général, musical et artistique
- Votre projet d'études et professionnel
- Toutes autres questions que le jury estimera nécessaire en fonction de vos épreuves et de vos réponses.

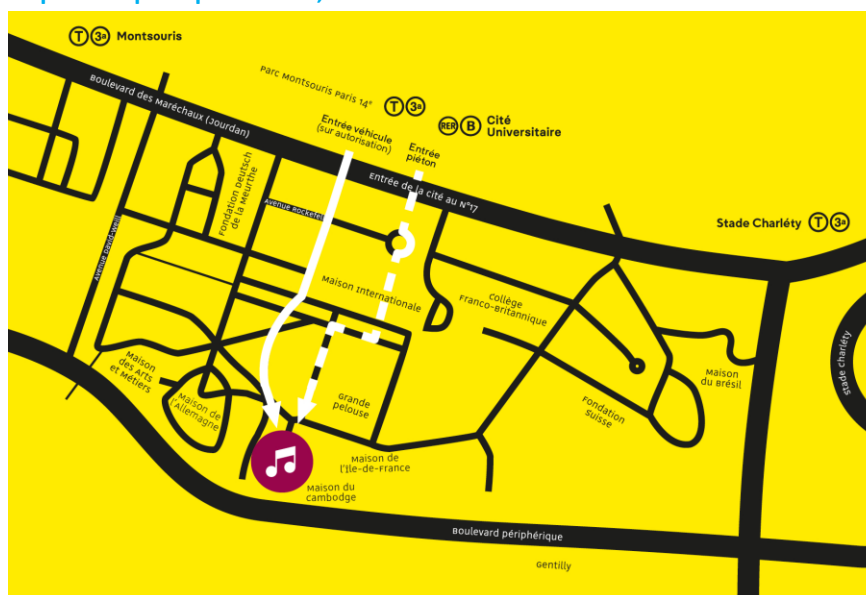
Nb : Les candidats qui concourent aux 2 disciplines JAZZ et MAA devront se présenter sur les temps dédiés à chacune des spécialités / les candidats concernés figureront sur les ordres de passages de JAZZ et de MAA.

Informations relatives aux ÉPREUVES ÉCRITES du mardi 22 mars de 10h à 16h

- ➔ Les épreuves écrites auront lieu le mardi 22 mars 2021 de 10h à 16h sur la plateforme ZOOM
 - ➔ Un lien de visioconférence vous sera envoyé le lundi 21 mars pour tester votre connexion.
 - ➔ Vous vous connecterez le mardi 22 mars à 9h45 et aurez accès au matériel nécessaire pour les diverses épreuves aux heures indiquées ci-dessous
- 10h Culture musicale : écouter les fichiers mp3 puis répondre au questionnaire, soit sur du papier libre en indiquant les numéros des questions soit directement sur le questionnaire imprimé par vos soins ou directement avec acrobat (pdf remplissable).
[A transmettre par mail avant 11h15](#)
 - MAO : répondre au questionnaire, soit sur du papier libre en indiquant les numéros des questions soit directement sur le questionnaire imprimé par vos soins ou directement avec acrobat (pdf remplissable).
[A transmettre par mail avant 11h15](#)
 - 11h30 Oreille : écouter les fichiers mp3 ; puis faire le relevé sur du papier à musique libre ou avec le logiciel de partition.
[A transmettre par mail avant 12h15](#)
 - 14h – 16h Harmonie et Ecriture/arrangement : répondre aux questionnaires, soit sur du papier à musique libre en indiquant les numéros des questions, soit sur un logiciel de partition, soit directement sur le questionnaire imprimé par vos soins.
[A transmettre par mail avant 16h15](#)

Il faudra scanner ou prendre en photo ou envoyer le pdf remplissable, en vous assurant de leur clarté et leur lisibilité.

Plan d'accès pour les épreuves pratiques des 24,25 et 26 mars 2022 :



**Ces informations sont susceptibles d'être modifiées.
Nous vous tiendrons informés du moindre changement.**

PSPBB - bureaux : 35, Bd Berthier 75017 Paris / siège : 14, rue de Madrid 75008 Paris, Tél : 01 40 55 16 64 / contact@psppbb.fr / www.pspbb.fr

CMDL - 187 Avenue du Lys, 77190 Dammarie-Lès-Lys Tél : 01 64 83 07 50 / cmdl.info@orange.fr / www.cmdl.eu